

C. Analyse par catégories prédéfinies :

Catégorie 1 Acteurs - sous-catégorie Relations sociales :

La rencontre avec les personnes de terrains m'a permis d'identifier ou d'appuyer les relations entre certains de mes stakeholders.

- **Lobby et politiciens**

La présence du lobby (brassicole) est déjà décrite par la presse. Le lobby alcool belge semble puissant et influant. Les acteurs l'ont confirmé dans leurs interviews :

« Interdire l'alcool enfin, interdire la publicité pour l'alcool c'est un changement législatif de 4 lignes, ici on le prépare en deux jours et puis ça doit juste être adopté. Mais là par contre il y a un problème de ... il y a un vrai problème de politique de «non-accord » et de pression des lobbies et voilà » Entretien n°1.

« Tous les gens vous disent, tous les gens qui s'intéressent un petit peu à ce domaine-là : la bière en Belgique c'est historique c'est culturel et c'est un lobby très très fort évidemment et donc avant de supprimer » Entretien n°3.

Un répondant exprime que ni les lobbies ni les producteurs n'ont intérêt à ce que la consommation d'alcool soit problématique. Cela leur ferait mauvaise pub et les desservirait selon les dires de cette personne. Dès lors, ils s'engagent eux aussi vers une consommation responsable

« J'avais essayé de faire comprendre aux entités fédérées que même une entité comme Inbev n'a pas intérêt à ce que l'alcool soit un véritable danger public et donc ils font plein de choses plein de campagnes, mais il travaille beaucoup sur Leuven ils sont beaucoup en Flandre » Entretien n°4.

A contrario, d'autres personnes pointent du doigt le message « ironique » que certains producteurs d'alcool tenteraient de faire passer en vendant des produits non alcoolisés ou en participant aux campagnes de sécurité routière « BOB ».

« le message qui passait dans les campagnes Bob c'était :vous désignez un bob et les autres: buvez tout ce que vous voulez tant que vous voulez... parce que cette campagne était notamment avec l' IBSR, mais c'était aussi financé par le secteur, par les brasseurs. Il y avait parfois dans ces campagnes de prévention un double message. » Entretien n°3

« tout ce qui est alcool y compris les produits style bière sans alcool parce que quant à prendre un produit sans alcool pourquoi prendre une bière. C'est aussi une manière de rendre la consommation de bière plus habituelle banalisée ». Entretien n°2.

« C'est une manière de dire ok nous on vend de l'alcool, mais on appelle aussi les gens à être raisonnable. Ca c'est un discours qu'ils ont... je me souviens on a mis ça dans le sujet aussi, sur le site de la Fédération des Brasseurs il y a toute une série d'argumentaires santé qui est vraiment limite... Pour arriver à démontrer que la bière c'est pas mauvais pour la santé en gros. Il y a des graphiques et tout donc ça se veut... après je n'ai pas creusé le côté scientifique du truc je ne sais pas où ils ont été chercher ces infos-là. Mais ça se voulait très argumenté scientifiquement pour arriver à la démonstration que c'était quasiment bon pour la santé. » Entretien n°2

« C'est une des choses que le lobby de l'alcool a quand même réussi à mettre dans la tête de tout le monde c'est qu'un peu d'alcool ce n'est pas grave et que donc le problème c'est la consommation abusive d'alcool. » Entretien n°1.

- **SPF santé publique et les politiciens ayant la santé dans leurs attributions**

Bien que cela ne concerne qu'un désaccord sur l'éventuel changement d'une mesure, j'ai été surprise de constater que le SPF, une bonne partie des ASBL liées aux jeunes ou aux addictions et l'OMS prônent une limite d'accès à 18 ans. Tandis que l'ensemble des politiques belges semblent s'accorder pour maintenir une différence entre 16 et 18ans.

« Dans les autres pays, on limite souvent la consommation d'alcool en dessous de 18 ans et il y a des gens des associations de terrain qui le demandent d'ailleurs. Mais dans les négociations au niveau des conseillers des ministres ce n'est pas ressorti. Donc il y a un accord... oui un consensus sur le fait qu'on interdit au moins de 16 ans et qu'on limite la consommation d'alcool fort entre 16 et 18. » Entretien n°2

« Alors dans le cadre du plan à alcool on avait dit nous en tant qu'expert du terrain si on peut nous appeler comme ça, on avait dit le mieux c'est un seul âge et un seul âge ça veut dire 18 ans parce que... aussi pour des raisons de santé le plus tard on commence à boire le mieux c'est. » Entretien n°1.

- **SPF et le JEP**

Durant mes entretiens j'ai pu entendre que le Jury d'Éthique publicitaire est un acteur clé dans les discussions sur le marketing lié à l'alcool. Cet acteur est actuellement le seul à gérer les contenus des publicités pour l'alcool. Ce qui semble diviser les personnes que j'ai rencontrées.

« À ce moment-là quand on a signé cette nouvelle convention il y avait un deal informelle avec le cabinet de l'époque en disant voilà le SPF va porter plainte quand il considère que la publicité a un problème. Et donc c'est ce qu'on a fait pendant 2 ans de manière relativement intensive donc en moyenne 10-15 plaintes par an et c'est ce qu'on continue à faire de temps en temps pour continuer à montrer que ça ne fonctionne pas parce que 9 fois sur 10 quand le SPF porte plainte le JEP trouve que la vision du SPF n'est pas la bonne et considère que non cette publicité ne pose pas de problème » Entretien n°1.

« Une autorégulation par un secteur commercial dont le but est, quoi qu'on en dise, de faire du profit est complètement aberrant. » Entretien 2.

« il y avait des publicités qui ont été retirées par le jury d'éthique publicitaire, mais c'était vraiment marginal et par rapport à la masse de pub qu'on peut voir sur les boissons alcoolisées. » Entretien 3.

« Par rapport au marketing, on dit qu'il y a des règles à respecter, qu'il faut faire attention, mais j'ai constaté aussi que finalement c'était quelque part l'industrie notamment de la bière et de l'alcool qui étaient un peu juges et parties dans l'édiction de ces règles. Finalement on a pu voir ça aussi dans le reportage qu'on a fait, finalement tout ce qui dit là-dedans n'est pas vraiment respecté. Ou en tout cas contourné dans la publicité. » Entretien 3

« part par exemple au niveau du jury d'éthique publicitaire nous avons accepté que soit aussi représenté le SPF Santé publique de façon à ce qu'il puisse ...parce qu'eux ont été évidemment ...ils ont un regard qui est plus neutre et qui permet aussi d'apporter des plaintes qui n'était pas portée, et cetera » Entretien n°4.

- **Les différents niveaux de pouvoir**

Le conflit persistant entre les différents niveaux de pouvoir se confirme suite aux entretiens. C'est notamment le cas pour la mesure concernant la vente d'alcool sur les aires d'autoroutes. En Région wallonne, une clause est ajoutée lors du renouvellement des contrats des points de vente sur les aires d'autoroutes. Cette clause interdit la vente d'alcool. Cela ne se fait donc qu'en Région wallonne.

« Alors ça c'est une proposition de la Région wallonne qui a été t'interdire lors de du renouvellement d'un contrat entre la région et le gérant d'une aire d'autoroute. Lors du renouvellement de ce contrat, on a ajouté une clause en interdisant la vente d'alcool sur l'aire d'autoroute de Bierge. Et, je pense, j'ai vu dans le journal qu'il y en avait une autre qui avait suivi (...) Mais donc on ne le fait qu'au moment où on peut le faire puisqu'il n'y a pas une loi et que c'est une initiative de la région. On me le fait qu'au moment du renouvellement d'un contrat. » Entretien n°2.

Pour certains cet écart entre les différents niveaux de pouvoir représente la cause principale de l'immobilisme du plan. D'autres précisent que pour une fois les Flamands et les francophones seraient dans la même situation. C'est-à-dire qu'on vivrait tout autant un écart entre les entités fédérées et le pouvoir fédéral.

« Ce n'est pas un obstacle, c'est l'OBSTACLE majeur bien sûr. L'obstacle majeur parce que le gouvernement fédéral privilégie les intérêts économiques aux dépens de la santé des consommateurs. » Entretien n°2.

« (...)entre partis du fédéral nous n'étions pas toujours entièrement d'accord avec ce qui était décidé donc parfois voilà on acceptait un compromis, mais c'est quelque chose qui continue à nous gêner et donc dans ce cas-là nous avons évidemment des contacts avec les autres niveaux de pouvoir. Le Cdnv manifestement avait des problèmes sur ce plan alcool il faut savoir qu'en matière de santé publique le Cdnv est un parti assez progressiste et donc voilà. Il y a des informations qui ont été relayées par la Flandre où le représentant fédéral s'est tu, mais voilà il partageait cette opinion-là, mais il ne pouvait pas la dire par respect pour ses partenaires et donc voilà il y a tout ce contexte qui a énormément joué dans l'échec du plan. » Entretien n°4.

« Vous savez que le plan alcool comme différents volets, composantes générales de la santé publique il est réparti en fonction des compétences de chacun et donc tout l'aspect préventif relève des entités fédérées et l'aspect sur l'aspect fiscal, l'aspect santé relève du Fédéral. Et donc, c'était particulièrement ...au moment où les discussions sur le plan alcool ont eu lieu c'était un... Des sensibilités importantes puisque nous avons dans les entités fédérées en tout cas du côté francophone des représentants qui étaient tout à fait différents des représentants francophones au fédéral et donc vous avez là la politique dans son plus bel exemple d'absurdité. » Entretien n°4

« Par ailleurs, peut-être que si on met en place une disposition qui réduit la publicité et qu'en parallèle on fait une campagne ça va fonctionner. Mais quand nous au fédéral on sera enfin prêt à peut-être réduire la publicité ou à produire un avertissement sur le paquet des choses comme cela. On n'arrivera probablement pas à se coordonner pour qu'au niveau des régions et des communautés ils financent une campagne donc on va chacun travailler avec des mesures one shot et tout ça, ça ne fonctionne pas » Entretien n°1

Catégorie 2 les mesures défendues et les critères abordés- sous-catégorie : les mesures non reprises pour le questionnaire.

- **La vente d'alcool dans les automates.**

La présence de boissons alcoolisées dans les automates était elle aussi déjà débattue durant l'élaboration du plan lors de la législature précédente (Henne, 2016). Certains acteurs sont revenus dessus.

« Il y a aussi eu différentes mesures qui ont été prises par le fédéral au niveau du SPF Santé publique puisque le service de contrôle pour vérifier la consommation dans les automates ont été renforcer... il y a des renforcements qui ont eu lieu »

Entretien n°4.

« Il n'y avait pas eu un accord concernant les points de vente au sein du gouvernement fédéral »

Réponse écrite du cabinet De Block mail du 09/11/18.

« Évidemment l'interdiction de la vente dans les automates parce que ça le secteur le dit il n'y a pas de contrôle social dans ces cas-là donc il y a moins de freins. » « Il faut protéger non seulement les jeunes consommateurs, mais encore une fois les gens qui essaient d'arrêter de boire. C'est pour ça qu'il faut éviter les automates »

Entretien n°2.

Cette mesure n'a pas été reprise dans le questionnaire. En effet, elle ne semblait pas intéressante et peu emblématique de la problématique.

- **Étiquetage des boissons alcoolisées :**

L'étiquetage des boissons alcoolisées sur le modèle du paquet neutre de cigarettes a été abordé dans plusieurs entretiens. Cette mesure n'a pas été reprise, car elle implique le niveau de pouvoir européen.

« Alors on avait discuté aussi de mettre des étiquettes sur les bouteilles d'alcool ça pourrait avoir plusieurs objectifs la limitation... Une étiquette mettant en garde sur les effets sur la santé ou bien une étiquette disant que c'est dangereux pour les femmes enceintes ou encore une étiquette ça c'est intéressant avec le nombre de calories dans une bouteille d'alcool. Moi je trouve que ça, c'est super intéressant parce que là on responsabilise, on n'interdit pas il y a pas de message de prévention qui pourrait... Les autres aussi sont à mon avis nécessaires. Mais je trouve que le nombre de calories par verre ça c'est vraiment quelque chose qui est intéressant. » Entretien n°2

« Mais quel politicien va venir avec une proposition sur la disponibilité de l'alcool sur les autoroutes au parlement ou le paquet neutre, ou le prix minimum ou ... » Entretien n°1.

- **Interdiction de vendre de l'alcool après 22h**

Cette mesure est abordée dans deux entretiens. Elle touche à l'accès à l'alcool. Ce point est déjà balayé par d'autres mesures ciblant l'âge ou les lieux d'accès.

« Éviter aussi les magasins qui vendent de l'alcool à toute heure du jour et de la nuit. Parce qu'évidemment quelqu'un qui a déjà bu et qui va consommer à 22h ou à minuit, a moins de barrières, de freins. » Entretien n°2

« La publicité, la vente d'alcool aux mineurs la disponibilité des boissons alcoolisées après 22h, la disponibilité sur les autoroutes » Entretien n°1.

- **Éduquer la population dès l'école.**

Cette mesure a été abordée pour signifier que seule elle n'est pas suffisante.

« Et j'ai lu des études et des reviews qui disent que les programmes scolaires de prévention ne fonctionnent pas. Moi c'est ce que je crois aussi, ou pratiquement pas. Ce ne sont pas des mesures efficaces ». Entretien n° 1.

- **Éducation par les pairs**

Cette mesure est décrite par le répondant comme à l'initiative des citoyens. Cela serait donc indépendant d'une décision, volonté de l'état.

« je pense que ce côté d'accompagnement et d'éducation est très important (...)donc on débarque dans votre école on va vous présenter un truc et justement comme c'est déjà ...enfin vous avez plus ou moins le même âge voilà. Imaginez un vieux qui débarque « ouais l'alcool c'est pas bon » bah ça passera pas pareil donc je pense qu'il y a moyen au niveau citoyen oui la démocratie participative tout ça c'est quelque chose qui doit prendre de plus en plus de part parce que c'est ça qui finalement est le plus honnête » Entretien n°4.

Catégorie 2 les mesures défendues et les critères abordés, sous-catégorie : les critères non repris pour le questionnaire.

- **Le coût de la mise en place de la mesure.**

Cela représente les coûts liés à la mise en place de la mesure y compris les études préliminaires nécessaires

Entretien n° 1 :

« Oui après ça a été fait à la Britannique. Quand ils savent bien faire les choses, ils les font bien. Ils mettent de l'argent (...) »

« Là ça devient plus une question de financement parce que si y'a une chose qui coûte cher : c'est la prévention. Si on dit : "on augmente les taxes" si on dit : "on réduit la disponibilité" si on dit : "on met un étiquetage sur le paquet" si on dit : "on interdit la publicité sur l'alcool", ça ne coûte rien. C'est des mesures qui ne coûtent rien, c'est juste des décisions politiques. »

« Bon il faut trouver un budget, mais à partir de là personne ne va s'opposer à ce type de mesure voilà »

- **Le coût pour le secteur**

Dans ces extraits, les personnes émettent l'idée qu'il est difficile de proposer des mesures qui affectent le secteur alcoolier ou brassicole, car il représente beaucoup d'argent en Belgique. C'est donc l'idée qu'une mesure pourrait engendrer des pertes économiques à certains acteurs.

« Mais voilà pour nous c'est quelque chose qui n'a pas été soutenu parce que l'un des arguments était effectivement économique »

Entretien n° 4.

« Qu'il y ait une petite discussion pour tenir compte des intérêts économiques c'est évidemment normal. » Entretien n° 2

« Parce qu'effectivement, oui, ça on en avait mis en évidence aussi, je ne sais plus les chiffres en tête, mais que ce soit vins, alcools ou la Fédération des Brasseurs ça représente beaucoup d'argent, ça représente plein d'emplois et donc voilà on a peut-être pas trop envie d'y toucher. » Entretien n°3.

- **La popularité politique de la mesure.**

Dans certains entretiens on comprend que si certaines mesures ne s'invitent pas à l'agenda politique c'est parce qu'elles ne sont pas portées par les politiciens. Si je poursuis cette idée, je peux comprendre que la volonté de plaire à l'électorat (en vue d'être réélu ?) empêche certains politiciens d'aborder ou d'appuyer certaines mesures. La crainte de perdre de la popularité en défendant une mesure contraignante semble être un moteur important. À l'inverse, il semblerait que certains politiciens pointent du doigt des mesures qui n'ont pas été adoptées par certains collègues, mais qu'eux défendent dans un but de récolter de la popularité. Ce critère est à distinguer avec celui de l'acceptabilité qui concerne plutôt la population générale, et dans ce cas-ci la population belge. Tant dis que pour le critère de popularité cela cible les élus politiques uniquement. Il est probable que ces deux critères soient fortement liés, néanmoins ils sont bien distincts l'un de l'autre.

*« C'est plus **une volonté politique** de se profiler en disant on défend les gens, on protège les jeunes des boissons attractives parce que purement en matière de santé une Desperados qui titre je sais pas 8 degrés je ne sais pas le titrage de la Desperados mais... Une Desperados à le même impact sanitaire qu'une autre bière avec le même taux d'alcool donc c'est pas différent en terme de santé donc ça c'est des raisons plus politiques. »* Entretien n°1

« Il n'y a pas de consensus dans la société d'où les politiciens à part quelques rares exceptions ne portent pas le sujet. » Entretien n°1.

*- « À part le manque de **courage politique** et je ne vois pas trop d'autres choses et effectivement comme je disais le côté peut-être impopulaire. Donc, sur une législature de 4 ans les ministres de la santé qui se succèdent n'ont peut-être **pas envie** de s'attaquer à ce problème-là. »* Entretien n°3.

Catégorie 3 : Les raisons de l'immobilisme

Je présente les raisons de l'immobilisme issues des entretiens semi-directifs sous forme d'axe de tension :

- **L'alcool c'est fun, ça procure du plaisir >> les réglementations autour de l'alcool sont perçues comme moralisatrice.**

L'idée développée ici est que la consommation d'alcool rend rigolo, léger, et peut parfois aider dans la sociabilisations des individus.

« Et puis aussi ce qui n'aide pas, c'est qu'il y a le côté un peu rigolo de voir quelqu'un qui est bourré. Oui voilà j'avais mis un extrait du sketch de Bourvil « l'eau ferrugineuse... » c'est drôle donc ça fait marrer, donc si on boit un verre ou deux c'n'est pas très grave a priori ».

Entretien n°3

En Belgique cela est vrai et a pour conséquence de ne pas apprécier les réglementations liées à la consommation alcool.

« Sur l'alcool, il y a pas de consensus dans la société. Le consensus c'est plutôt le contraire, je crois : « hé oh ça va, laisse-moi boire ma pinte, on est en Belgique ici ». Ça c'est plutôt le consensus dans la société belge : « bon l'alcool ça va, ils ne vont pas en plus nous emmerder avec l'alcool ». Et donc politiquement, ce n'est pas audible de dire, c'est pas vendeur de dire qu'on veut limiter la consommation d'alcool. » Entretien n°1

« la grande difficulté c'est de convaincre les gens que ce sont des actions de santé publique et pas de moralisation » Entretien n°2.

- **Alcool notre drogue culturelle >< drogue banalisée**

La vision « funny » de la personne ivre décrite ci-dessus participe à la banalisation de la consommation de l'alcool. Dans la population belge, il n'est pas rare de croiser des personnes pour qui la bière n'est pas considérée comme de l'alcool. Une des personnes interviewées rappelait qu'il y a peu, la « Pied de bœuf » se servait à la cantine des bureaux. De même, il pointait du doigt la banalisation des états d'ivresses à l'écran à travers l'exemple de la scène où Eliot jeune garçon semble ivre à l'école dans le film E.T.

*« c'était complètement dingue de montrer comme ça à un enfant saoul à l'école »*Entretien n°3

« C'est le côté historique et culturel de la consommation quoi. » (...) « Et il y a encore des gens, je connais des gens dans mon entourage qui pensent ça, qui pensent que c'est plutôt bon pour la santé boire du vin ou de la bière, c'est plein de vitamines » (...) « C'est culturellement tellement ancré, la consommation est tellement ancrée dans nos habitudes dès le plus jeune âge. Je mettais pas mal de témoins dans le sujet qui expliquaient que ça

commence à 10 -11 ans à une communion ou un truc comme ça... Hop' on baigne dedans dès le plus jeune âge et puis ça ne s'arrête pas » Entretien n°3

« la tradition la culture belge et quelque chose qui est ressorti et que sur ce point-là c'est un élément que certains ont mis en avant en disant oui, mais c'est aussi notre image que nous vendons le long des autoroutes »Entretien n°4.

« Heureusement l'alcool est tellement répandu chez nous que ça n'arrivera sans doute pas. »
Entretien n°2. (en parlant de punir les consommateurs)

Pourtant l'alcool reste une substance avec de nombreuses conséquences.

« Et c'est vrai que l'immense majorité de l'impact sanitaire est causé par ... Il est dû à l'impact sur une petite catégorie de personnes qui boivent très largement de trop.... Quelle est la proportion de femmes qui savent que la consommation d'alcool a un impact négatif sur les risques du cancer du sein? Qui sait ça ? C'est quelque chose qui est scientifiquement prouvé, il y a aucun doute, mais qui sait ça ? personne ne sait ça enfin peu de personnes donc voilà (...) c'est aussi une proportion très importante des accidents de la route, c'est une quantité très importante des accidents au domicile, c'est une quantité importante des suicides voilà c'est aussi lié à tout ça donc . Les gens sous influence se suicide beaucoup plus, il y a plus de violence domestique, de femme battue, de femmes décédées parce les hommes les battent parce qu'ils sont alcooliques, d'impact social très important parce qu'une famille avec un parent alcoolique c'est un cercle vicieux pour les enfants voilà. Là on ne rentre plus dans le problème purement sanitaire, mais on rentre dans le problème social qui fait qu'il y a un cercle vicieux dans ces familles qui fait que les enfants des parents qui boivent boivent plus »
Entretien n°1.

Cette habitude de consommer empêche parfois les personnes de se rendre compte de la nocivité de l'alcool.

« Quand on dit à ces gens-là voilà il faut sortir de la tête que c'est bon pour la santé. Alors je ne dis pas qu'un verre c'est mauvais. Mais globalement c'est ancré chez certaines personnes(...) Ce gars il est toujours persuadé que ce n'est pas mauvais de boire sauf qu'il a commencé à voir double un moment, un soir et là il s'est dit : « je vais peut-être un peu arrêter » donc là il a pris conscience d'un truc, mais il faut déjà aller... c'est quand les gens éventuellement... Bon c'est pas tout le monde non plus, mais c'est quand les gens sont

malades ils se disent ah oui quand même ce n'était pas top. Mais c'est difficile de lutter contre ça évidemment. » Entretien n° 3.

- **Chacun est libre et responsable de sa consommation >< trop de liberté à tous les niveaux permet l'incitation et la cible de publics plus vulnérable.**

Nous vivons actuellement dans un gouvernement libéral. Cela a des effets sur nos politiques de santé. Lors des débats attenants à l'élaboration du plan, les acteurs politiques ont chacun défendu leur position. Chacun ayant sa propre sensibilité. Les « libéraux » ne désirent pas interdire. Cela a eu pour effet de rejeter plusieurs mesures présentées. À l'inverse, des politiciens plus socialistes pointent du doigt l'idée qu'en laissant trop de liberté, cela revient parfois à inciter. C'est le cas notamment en ce qui concerne le marketing et la vente d'alcool sur les aires d'autoroute. Les sensibilités politiques sont une réalité des débats gouvernementaux.

« L' autorégulation c'est quelque chose de plutôt si on peut parler un peu plus politique c'est quelque chose de très libéral. On a une ministre de la Santé très libérale. Ça ne me surprend pas en soit, je ne suis pas fâché contre le cabinet ils ne nous ont rien promis. C'est dans la logique des choses qu'un gouvernement libéral avec une frange libéral et avec un ministre de la Santé libéral trouve que l'autorégulation fonctionne bien. » Entretien n°1.

« Nous donnons énormément d'importance à cette convention et à l'individu et à la responsabilité de l'individu qui consomme ou envisage de consommer et donc voilà c'est notre sensibilité qui est plus libérale qui ne souhaite pas mettre un carcan de législation qui interdisent donc nous on a plutôt la volonté d'interdire d'interdire de laisser aux gens leurs responsabilités nous ne pensons pas que cette à l'état de décider à la place des gens donc ça c'est notre vision des choses » Entretien n°4

« Si les sociétés mettent de l'argent dans la publicité, ils mettent des millions là-dedans c'est parce que ça fonctionne. Si ça fonctionne, ça veut dire qu'on incite des gens à consommer

plus ou à consommer alors qu'ils n'y auraient pas pensé. C'est logique. Mais que font les ministres de la Santé ? Ils mettent des millions ou des centaines de milliers d'euros dans la prévention, pour empêcher les gens de consommer trop, et cetera ça n'a pas beaucoup de sens... Que l'État accepte d'une part ce qu'il refuse de l'autre c'est aberrant » Entretien n°2.

- **Complexité de l'alcool : coût social >< gains pour le secteur.**

La consommation nocive d'alcool engendre un coût social important. Mais la production d'alcool est un secteur économique important en Belgique. Cela complexifie le choix des mesures pour le PANA.

« Ce que je veux dire c'est que toutes les questions de santé publique sont des questions très sensibles et donc il n'y a pas d'unanimité entre les quatre partis démocratiques les plus connus et certainement les autres aussi. et donc voilà c'est vraiment toutes les matières très sensibles, très politiques parce qu'elles sont l'objet de tiraillement entre du social de l'économique. » Entretien n°4

« Donc d'abord, intégrer ou accepter le lobby des producteurs d'alcool dans un plan alcool est déjà un petit peu aberrant(...) Qu'il y ait une petite discussion pour tenir compte des intérêts économiques c'est évidemment normal. Une petite discussion hein, pas trop... sans protéger trop leurs intérêts. » Entretien n°2.

« Parce qu'effectivement, oui, ça on en avait mis en évidence aussi, je ne sais plus les chiffres en tête, mais que ce soit vin, alcools ou la Fédération des Brasseurs ça représente beaucoup d'argent, ça représente plein d'emplois et donc voilà on a peut-être pas trop envie d'y toucher » Entretien n°3.

Les différentes explications données par les personnes interrogées me permettent de formuler une explication. L'alcool est un produit avec des implications complexes au niveau économique, social, sanitaire et culturel. L'ivresse a des consonances rigolotes et la consommation régulière est historiquement inscrite dans de la population belge. Elle est donc

fortement banalisée. Cette banalisation engendre une difficulté à entrevoir l'alcool comme nocif pour la santé. De ce fait, les réglementations tentées sont mal vues mal vécues par la population. Il y a donc un amalgame entre mesures de protection de la santé et moralisation de la consommation. Cet amalgame est l'un des plus gros obstacles à l'émergence de réglementation sur la consommation alcool. Par extension, cela retarde voire immobilise les tentatives d'élaboration d'un Plan Alcool, car aucun politicien ne désire porter le débat sur la consommation de l'alcool à l'agenda politique. À cela viennent s'ajouter les divergences d'opinions politiques (responsabiliser ou interdire). Enfin, lorsque les politiciens se concertent pour élaborer le plan, ils se rejettent les responsabilités plutôt que d'agir ensemble dans les différents niveaux de pouvoir.

Catégorie 4 : Buts poursuivis par le plan :

- **Protéger la santé des consommateurs**

Plusieurs répondants ont émis l'idée que l'objectif principal du plan est de protéger les consommateurs.

« L'objectif de santé publique il est assez clair c'est Protection de la santé des consommateurs ». Entretien n°2.

Les jeunes sont plus souvent ciblés. Cela est dû aux risques plus élevés qu'ils encourent, mais aussi à une légitimité plus forte de mener des actions restrictives envers ce groupe cible.

« Et alors bon, la consommation des jeunes. On sait que si on commence à boire trop jeune, on a plus de risque d'être alcoolodépendant à l'âge adulte. Aussi on sait que si on commence à boir très jeune l'impact sur le cerveau est vraiment dramatique » Entretien n°1.

« Et donc politiquement, ce n'est pas audible de dire, c'est pas vendeur de dire qu'on veut limiter la consommation d'alcool. Le seul endroit où c'est un peu audible et vendable. C'est l'alcool chez les jeunes et chez les très jeunes, genre un coma d'un gars de 14 ans qui finit à l'hôpital ça, ça choque et donc à ce moment-là on peut avoir des politiciens qui vont agir sur

ce type de sujet. Mais quel politicien va venir avec une proposition sur la disponibilité de l'alcool sur les autoroutes au parlement ou le paquet neutre, ou le prix minimum ou ... Il y a pas de consensus dans la société d'où les politiciens à part quelques rares exceptions ne portent pas le sujet. » Entretien n°1

« Des mesures concrètes vraiment je n'ai pas spécialement d'idée, mais en tout cas qui ciblent les jeunes.» Entretien n°3.

- **Sensibiliser**

Ici, le répondant insiste sur la nécessité de sensibiliser la population belge aux habitudes de consommation d'alcool. Pour cette personne, il faut d'abord éveiller la population sur ses propres modes de consommation et ensuite cela permettra de limiter la consommation d'alcool.

« l'objectif ce serait d'arriver à désencrer cette habitude chez les gens, mais ça veut dire que c'est un objectif à hyper long terme donc voilà (...) faire prendre conscience et essayer de limiter les choses ça c'est un des objectifs qu'un plan pourrait atteindre au niveau d'une prise de conscience. » Entretien n°3.

« Mais il faut arriver à dire aux gens c'est une fausse idée il faut arriver à changer la culture » Entretien n°4.

- **Responsabiliser**

Dans l'entretien n°4, le répondant insistera à plusieurs reprises sur la nécessité de responsabiliser les personnes par rapport à leur consommation. Cela sans trop restreindre l'offre, mais en passant par l'éducation et la prévention.

« Nous donnons énormément d'importance à cette convention et à l'individu et à la responsabilité de l'individu qui consomme ou envisage de consommer et donc voilà c'est notre sensibilité qui est plus libéral qui ne souhaite pas mettre un carcan de législation qui interdisent donc nous on a plutôt la volonté d'interdire d'interdire de laisser aux gens leurs

responsabilités nous ne pensons pas que cette à l'état de décider à la place des gens donc ça c'est notre vision des choses » Entretien n°4.

Hors catégorie :

- **Parallélisme avec le tabac.**

Le tabac a été abordé dans chaque entretien. Il y a un consensus pour dire que l'alcool et le tabac sont des produits qui ont des similitudes. Ils ont tous les deux des impacts sur la santé, il provoque de l'addiction, leur consommation est banalisée et ils sont tous les deux soumis à des réglementations.

Cette personne met en commun leurs techniques de marketing :

« Ce qui est complètement aberrant, ce sont aussi les allégations de santé qu'ont les vendeurs d'alcool qui essaye comme les cigarettiers d'ailleurs de développer des produits annexes sans la substance incriminée donc les bières sans alcool et les trucs comme ça. Et qui, donc, disent: « on protège la santé », alors qu'en fait il essaye simplement d'obtenir un nouveau marché, ou détendre le marché existant... En se donnant un vernis de travailler pour le bien commun ce qui est évidemment aberrant. » Entretien n°2.

À l'exception de la personne représentant le niveau fédéral, les répondants abondent dans le même sens. Il y a deux poids deux mesures entre la mise en place des règles concernant le tabac (interdiction de fumer dans certains lieux, étiquetage des paquets, prix, accises, et cetera) et celles concernant l'alcool. Un des répondants explique qu'il y a un consensus dans la société depuis déjà quelques années pour dire que le tabac est nocif pour la santé. C'est l'existence de ce consensus qui permettrait plus facilement de réglementer la vente, la consommation du tabac. En l'occurrence, l'absence de consensus sur les effets nocifs de l'alcool est un obstacle à la mise en place de réglementation.

« Mais aussi, par exemple moi je me suis toujours dit par rapport au tabac ; il y a une espèce de tolérance exposant dix pour l'alcool. Voilà on pourrait mettre je ne sais pas moi... ça je

ne sais plus si les gens l'ont dit, mais c'est l'idée de mettre... on n'imagine pas de mettre « l'alcool tue » sur une bouteille de whisky alors qu'on met « fumer tue » sur du tabac. Donc, il y a un peu par rapport à la cigarette deux poids deux mesures... » Entretien n°3.

« Donc par analogie au tabac où c'est plus clair en fait ce qu'on fait, puisqu'il y a beaucoup plus de mesure en place. On travaille sur la publicité, l'accès du produit aux mineurs, la réglementation du produit en tant que tel donc la composition du produit, l'étiquetage du produit et cetera. Par analogie, ces compétences qu'on pourrait avoir sur l'alcool sont aussi des compétences qu'on pourrait avoir ici en DG4. Seulement il y a beaucoup moins de mesures de ce type-là qui sont prises sur un produit comme l'alcool ». Entretien n°1

Dans l'entretien n°4, la personne met l'accent sur le fait que les réglementations liées au tabac se heurtent elles aussi à des levés de boucliers :

« Le tabac est aussi un débat qui fait énormément de difficulté au niveau de la cellule Droit parce qu'on a sorti un plan tabac au niveau fédéral, on a reçu énormément de critiques de la part des entités fédérées en disant que voilà ce n'était pas suffisant le paquet neutre qui va prochainement être adopté . Enfin voilà il a été pris à la chambre enfin voilà ça évolue seulement il rentrera en vigueur en 2020 voilà il y a des gens qui sont très empressé on a beaucoup de pression là sur ça donc le tabac on reste toujours avec la question de savoir la limite d'âge est-ce qu'on peut pas est-ce qu'on doit rester là est-ce qu'on doit descendre est-ce qu'on doit monter ? » Entretien n°4.

- **Pas d'exemples de plan fonctionnels en Europe sauf en Italie.**

Enfin, j'ai été surprise d'apprendre dans l'entretien n°1 que malgré la présence de plans nationaux dans d'autres pays d'Europe, les chiffres de la consommation de l'alcool et ses conséquences (accidents de la route, etc) restent stables dans de nombreux pays. C'est le cas de la Belgique. Il semble que seule l'Italie affiche une amélioration dans ses chiffres. Ce phénomène n'est pas expliqué dans l'entretien et n'est relayé que par une personne. Néanmoins il me paraissait trop important que pour ne pas l'aborder.

« Et contrairement au tabac... et en fait, il y a pas de beaucoup de mesure en Belgique, mais il y a pas tellement de super bons exemples à l'étranger non plus où on peut dire : « Waouh, voilà il faut faire comme eux, ça fonctionne super bien ». Alors, après il y a ces systèmes BOLAGET en Suède c'est des

magasins spécialisés, il faut avoir 24 ans pour rentrer, mais ça voilà c'est des pays nordiques, mais(...)

Maintenant, la grosse Succses Story en Europe c'est l'Italie. Leurs consommations en gros n'arrêtent pas de diminuer. Mais ce n'est pas très clair dans ma tête pourquoi ? Ils n'ont pas pris de mesures strictes comme on pourrait l'imaginer en Suède où... Ils sont restés sur ce mode de consommation méditerranéen qui pose moins problème et qui était quand même en moins grande quantité. Et... bah les gens, c'est comme en Belgique, qui va encore boire son petit verre de rouge en travaillant à midi et le soir. Donc la consommation à diminuer parce que le mode de vie a fait que... Mais ça n'a pas été remplacé par d'autre type de consommation. Donc ils sont passé de 14L d'alcool pur par habitant par an, à quelque chose comme 7. Donc en Belgique, on est stable depuis longtemps... Ça ne bouge pas, les stats. » Entretien 1.